

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Association Emmanuel – Foyer de vie Anawim

24 mars 2025

Au Caveau de la Tomate Bleue,
Place de Tübingen 6, 1870 Monthey

Présences : Jérôme Panchard, Gabrielle Weissbrodt, Lucette D'Agostini, Monique Panchard, Charles Udriot, Hermann Quentin, Müller Suzanne, Mudry Gilbert, Vuarand Janine, Vuarand Marcel, Bujard Pascal, Brodt Virginie, Arquint Yanne, Ruggiero Piero, Ruggiero Valérie, Lo Johnny, Fleutry Jonas, Gashi Musli Benita.

Excusés : Mireille Udriot, Jérôme Favez, Gaëtan Debons, Russet Bernadette, Reist Bernard, Frankhauser Jacques, Frankhauser Anne-Michel, Maulaz Danielle, Putallaz François-Xavier, Ricardo Luis, Favre Nicole, Favre Jacques-Eric, Bähni Marthe, Roduit Fernand

L'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Emmanuel pour son Foyer de vie Anawim s'est tenue le lundi 24 mars 2025 au Caveau de la Tomate Bleue, à Monthey. La séance a débuté à 19h00 sous la présidence de M. Jérôme Panchard, qui a salué chaleureusement les membres présents, en soulignant leur engagement constant auprès des résidents et leur soutien fidèle à l'action de l'association. Il a également remercié les collaborateurs et les nombreux partenaires qui accompagnent l'association dans la réalisation de sa mission au quotidien.

Après l'approbation de l'ordre du jour, la liste des présences et des personnes excusées a été validée. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'année précédente était consultable sur notre site internet et les membres ne demandent pas une lecture à voix haute ce soir. Il a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres présents, sans modification ni remarque.

La directrice, Madame G.M. Benita, a ensuite présenté le rapport d'activités pour l'exercice 2024. Le foyer a accueilli neuf résidents en hébergement, avec un départ au mois de novembre et une nouvelle arrivée au mois de mars. L'intégration du nouvel arrivant, porteur de TSA et d'une déficience intellectuelle, a été facilitée par un accompagnement individualisé, néanmoins, il sera probablement nécessaire d'adapter la prise en charge actuelle. Le foyer est complet pour l'hébergement et une liste d'attente sera certainement mise en place, en collaboration avec Emera Conseil Social, étant donné le manque de place actuel dans le canton et la demande qui augmente. Le Foyer a toujours une chambre UAT, qui est régulièrement occupée par des bénéficiaire externe et donc nécessaire. Le foyer peut accueillir jusqu'à douze personne en centre de jours. Elle a encore deux place en centre de jour uniquement.

Tout au long de l'année, des activités variées et structurantes ont été proposées, à la fois en individuel et en groupe : sophrologie, peinture, musique, cuisine, bureautique, bricolage, activité de stimulation cognitive, etc. Ces activités ont visé à favoriser l'autonomie, la créativité et la socialisation des résidents.

Pour la première fois, à l'occasion des 40 ans de l'association, une soirée de soutien a été organisée en mars 2024. Cet événement a rencontré un franc succès. Dans ce cadre, Jérôme Panchard et Benita G. Musli ont été sollicités pour représenter l'association auprès de plusieurs médias : Rhône FM, Radio Chablais, ainsi qu'à travers un article publié dans *Le Nouvelliste*. Cette visibilité a permis de mieux faire connaître le Foyer de vie Anawim dans la région.

Grâce aux fonds récoltés lors de cette soirée, les résidents ont pu partir une semaine en vacances à la mer, à Rimini, au début du mois de septembre, accompagnés par l'équipe socio-éducative du foyer. Au vu de ce beau succès, la soirée de soutien sera reconduite cette année. Son objectif principal reste de permettre aux résidents de partir en vacances, tout en renforçant la visibilité du foyer dans la région.

Des partenariats importants ont été renouvelés ou consolidés, notamment avec le Service de l'action sociale du canton du Valais (SAS), le SFOP, Emera Conseil Social, ainsi que des spécialistes extérieurs intervenant régulièrement dans le cadre d'ateliers thérapeutiques.

L'équipe éducative, composée de professionnels aux profils variés (éducateurs spécialisés, ASE, veilleur, stagiaires), a assuré un accompagnement constant et adapté aux besoins de chacun. L'association s'est également impliquée dans la formation d'apprentis, confirmant son rôle dans le tissu éducatif local.

Monsieur Ruggiero Piero, représentant du bureau fiduciaire BVF, a présenté les comptes 2024. Ceux-ci font apparaître un total de charges s'élevant à CHF 1'105'570.49, principalement liées aux salaires, aux frais d'exploitation et à des travaux de rénovation jugés urgents. Une perte d'exercice de CHF 553'451.24 a été constatée, compensée en grande partie par la subvention cantonale de CHF 547'440.00. Les travaux réalisés ont porté sur la réfection d'une salle d'eau, la réparation des Velux, et la mise aux normes de la chaufferie, pour un total de CHF 39'664.41.

Le rapport du vérificateur des comptes, daté du 19 mars 2025, confirme la conformité de la comptabilité avec les exigences légales. Aucune anomalie n'a été relevée, et l'organe de contrôle recommande l'adoption des comptes annuels. Après lecture du rapport par M. Mudry Gilbert, les comptes 2024 ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée, confirmant la confiance des membres envers la gestion rigoureuse de l'association.

Lors des discussions générales, un membre de l'association a proposé d'inviter une personnalité de la commune de Monthey à venir visiter le Foyer Anawim.

Bien que situé à Choëx, celui-ci appartient fait partie des association œuvrant dans la commune de Monthey et répond concrètement aux besoins de notre société actuelle. Les nombreux changements intervenus, les progrès en matière de professionnalisation ainsi que le dynamisme de l'équipe et du comité méritent une meilleure reconnaissance locale. Cette idée a été favorablement accueillie par les membres.

Par ailleurs, une suggestion émise par M. Mudry Gilbert a été discutée : solliciter des entreprises de la région pour des campagnes de fonds structurées, comme cela se fait dans d'autres associations valaisannes. Ce type de partenariat permettrait de soutenir des projets spécifiques, renforcer la visibilité de l'association et diversifier ses sources de financement.

Au sein du comité, aucune démission n'ayant été signalée, les membres actuels ont été reconduits à l'unanimité dans leurs fonctions. L'assemblée a exprimé sa satisfaction à l'égard de la direction et de la gouvernance actuelle.

Concernant les perspectives 2025, plusieurs axes ont été présentés : poursuite des colloques bimensuels sur l'autodétermination des résidents, renforcement des liens avec le réseau SEMO, déploiement d'outils numériques internes, mise en valeur des actions via les plateformes digitales et amélioration de l'accueil de jour.

Enfin, le Président a exprimé ses remerciements les plus sincères à tous les membres de l'association, aux familles, curateurs, collaborateurs, donateurs, partenaires institutionnels et à la fiduciaire BVF pour leur soutien constant et leur contribution active à la réussite des actions menées. Il a rappelé que l'Association Emmanuel continue à s'appuyer sur des valeurs de solidarité, d'inclusion et de professionnalisme.

La séance a été levée à 20h30 et s'est poursuivie dans une atmosphère conviviale autour d'un apéritif offert dans les locaux du Caveau de la Tomate Bleue.

Monthey, le 24 mars 2025

Pour l'Association Emmanuel et son Foyer de vie Anawim